

Comme cela fait du bien de lire ces réactions au surmenage...

Moi qui culpabilisais en silence, pestant contre la fausse nonchalance légendaire dont on accuse les DOMiennes, pensant qu'elle était la raison de mes difficultés à boucler mes plannings sans y passer mes dimanches et jours fériés (ce qui donnerait raison à ceux qui nous l'attribuent) J'arrivais même à penser que la paresse s'était, peut être avec l'âge, immiscée en moi.... subrepticement sans que je m'en rende compte et que j'en subissais les effets aujourd'hui... mais que la tâche qui m'était octroyée en tant qu'IEN était tout à fait normale, celle d'un IEN normal...

Eh oui ! ça me fait du bien de savoir que d'autres connaissent dans leur fonction, l'urgence des demandes... que le surbooking beaucoup le vivent...

Comme ailleurs, ici tout est toujours URGENT et les IEN forment le SAMU (Service Académiques des Missions Urgentes) même si nous n'avons pas les sirènes et les laisser passer nécessaires pour nous éviter des heures de circulation quand il s'agit d'effectuer des distances infimes....(ceux qui connaissent le département comprendront)

SAMU pédagogique quand un enseignant ne réussit pas à mener à bien sa classe en collaboration avec l'Assistant pédagogique dépêché par le collège du RAR auquel appartient désormais l'école (le projet du RAR est en place, le contrat doit fonctionner, il sera régulièrement évalué)

SAMU pédagogique pour intégrer et voire évaluer les nombreux stagiaires PE2 qui enseignent dans nos classes, tous les jeudis sous le nom de "stage Filé"

SAMU de "l'ordre public" pour que les parents ne montent pas au créneau (pas de vague, la paix sociale doit être préservée)

- après une fermeture de classe qui porte les effectifs à 28 par classe (pas moyen de faire autrement l'académie subit de plein fouet les suppressions de postes),
- quand un enseignant n'est pas remplacé depuis plus de deux jours (il paraît que le taux de remplacement ici est le plus haut de France, et pourtant !)
- quand il y a la valse des remplacements sur un congé de maternité dans une classe difficile (on ne peut pas empêché au personnel brigade de s'arrêter pour congé de maladie... et la maladie ça ne prévient pas),
- quand il n'y a pas d'AVS pour accompagner les handicapés accueillis,
- quand les élèves handicapés sans dossier MDPH "mettent le bazar" dans les classes d'enseignants qui les ont acceptés comme le leur impose la loi Handicap du 02/02/2005

SAMU de l'éducation prioritaire

- pour mettre en place les RAR et RRS sans y trouver sa place aux côtés des principaux des collèges, Présidents des Comités Exécutifs,
- pour utiliser les enveloppes famineuses d'heures supplémentaires accordées pour mettre en place l'accompagnement éducatif

SAMU des collègues débordés qui vous confient des dossiers lourds de formation continue parce que vous êtes chargés d'une mission académique (Langue vivante, Maîtrise de la langue française, mathématiques, évaluations nationales, etc.)

SAMU... si on pouvait transformer ce sigle en SA-URGE Service d'Actions Utiles à la Réussite Générale des Elèves....

PS. : Il paraît que le Ministre nous convoquera prochainement pour parler de l'évolution de nos missions.... Voyez vous, même cela ne me semble pas être bon signe... c'est dire combien le manque d'enthousiasme m'a gagné....